

2009-15

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**CLUB DE HOCKEY JUNIOR MAJEUR DE BAIE-COMEAU :  
LA GESTION DU DRAKKAR ASSURÉE PAR LA MUNICIPALITÉ**

**Baie-Comeau, le 29 mai 2009.** – Le gestionnaire des opérations du Club de hockey junior majeur du Québec, compagnie détenue par monsieur Raymond Côté, a décidé de se prévaloir de certaines clauses de son contrat et ainsi de mettre un terme, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, à ses opérations.

Cette décision de l'homme d'affaires baie-comois signifie que dès le 1<sup>er</sup> juin 2009, la Ville reprendra le contrôle de la gestion du Drakkar. Soucieuse d'assurer la confidentialité des modalités venant circonscrire la fin de ce contrat, la Municipalité se dit toutefois privilégiée de pouvoir bénéficier du savoir-faire du personnel actuellement à l'emploi de monsieur Raymond Côté. En effet, après entente avec ce gestionnaire, la Ville de Baie-Comeau pourra compter sur l'expérience du personnel en poste pour maintenir et garantir la pérennité du Club de hockey junior majeur le Drakkar.

Ce qu'il faut par ailleurs constater, c'est qu'il s'agit possiblement d'une opportunité pour dynamiser l'équipe du Drakkar et profiter de la pause, disons estivale, pour parfaire nos opérations à tous les niveaux. Ainsi, c'est dans l'optique d'assurer une bonne performance de notre équipe que la Ville de Baie-Comeau se dit disposée à entendre toutes propositions qui pourraient lui être déposées quant à la gestion des opérations de son Club.

Soutenue par nombre de partisans et profitant du professionnalisme de l'équipe de travail actuellement à l'œuvre au Drakkar, la Ville participera prochainement aux Assises annuelles de la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Quant à la future séance de repêchage et au tant attendu camp d'entraînement, ces activités se dérouleront comme prévu et nul doute que les partisans du Drakkar laisseront libre cours à leurs prédictions pour la saison 2009-2010.

- 30 -

Source : Service des communications  
418-296-8105